

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 65

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : L'invisible aimée
Autor: Bertot, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256883>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

LE
Château de Porrentruy
VIEUX RÉCIT
par A. BIÉTRY¹⁾

Le château des anciens Princes Evêques de Bâle qui, depuis le milieu du seizième siècle y avaient fixé leur résidence, est assis sur la colline rocheuse et abrupte qui domine au nord la ville de Porrentruy. Quoique réduit, depuis le départ de ces Princes, en 1792, à moins des deux tiers des édifices qui en faisaient partie, il n'en forme pas moins encore aujourd'hui un groupement très considérable. Son antique donjon, la tour Réfousse, si majestueusement imposante, est bien certainement une œuvre des Romains, et doit remonter à l'un des derniers siècles de leur occupation de notre pays.

La certitude que nous en avons acquise, indépendamment de sa position si favorable permettant d'observer au loin toute la contrée, repose d'abord sur son genre de construction ; sur le fait qu'aucun document ne fait mention de son érection durant tout le cours du moyen-âge ; sur les études si consciencieuses qui en furent faites par M. Quiquerz, corroborées par le long et minutieux examen que nous en avons fait nous-même. Cela exposé, nous allons procéder par or-

1) On sait que M. Biétry, qui est mort il y a peu d'années, est l'auteur du plan fort bien fait qu'on admire dans la salle des Princes au Château.

Feuilleton du *Pays du dimanche* 6

L'invisible aimée

par Jean BERTOT

Dans le bas, les maisons d'un faubourg animé, mi-rustique, mi-industriel, se miraient dans l'onde claire ; tout près de moi un moulin champêtre venait d'arrêter sa vieille roue verdoyante d'humidité, et des gouttelettes en tombaient, comme des perles et des diamants, dans la rivière. Il faisait chaud, midi approchait. Des poules picoraient dans la cour. Une bonne odeur d'étable et de jeune farine flottait dans l'air.

De l'autre côté du petit bras de la rivière, un tapis de verdure, tout scintillant de pâquerettes et de boutons d'or, s'étendait jusqu'au pied des escarpements opposés à la

dre à sa description, à commencer par l'extérieur.

La hauteur totale de la tour, depuis la base au sommet des créneaux, est de 100 pieds de roi, soit 33 mètres et demi, sur 125 pieds ; soit 41 mètres 12 centimètres de circonférence. Ses murailles sont construites en grosses pierres taillées en bossage, et placées par rangs réguliers, mais chacun variant de hauteur, au nombre de 57 de la base au sommet. Ces pierres sont liées entre elles par un mortier composé de chaux ordinaire et de gravier de montagne passé à la claire, comme celui de tous les restes de constructions romaines qu'on retrouve encore dans nos contrées.

L'épaisseur des murs est de 14 pieds, soit 4 mètres 55 à leur base et de six pieds au sommet, allant intérieurement en retrait d'étage en étage. A l'intérieur de la tour, les pierres sont également placées par rangs réguliers à surface plane, et unies par un ciment très fin.

Le bas de la tour, jusqu'à la hauteur de 30 pieds, soit 9 mètres, ne possède ni porte, ni fenêtre. A cette hauteur, vers l'est, deux fortes pierres font saillie au seuil d'une petite porte, à laquelle on ne parvenait qu'au moyen d'une échelle placée entre ces deux pierres destinées à l'affermir.

On entre par cette porte, de chaque côté de laquelle les murailles ont 9 pieds (3^m 90) d'épaisseur, dans une enceinte circulaire ne recevrant de jour que par la porte et par une étroite fenêtre rectangulaire donnant vers le sud ouest. Ce premier étage, voûté en calotte conique, a 14 pieds (4^m 55) de hauteur.

Au milieu de cette enceinte, on trouve

ville ; et là recommençaient les grandes forêts et les maquis embroussaillés.

Je traversai la cour du moulin, et sur un pont primitif formé de deux poutres branlantes, je franchis le petit bras.

J'étais un peu fatigué des quatre lieues que je venais de faire, et je m'allongeai voluptueusement à l'ombre des saules, en laissant errer mes regards sur le ravissant paysage qui m'entourait.

Or voilà qu'au milieu du grand silence des choses, des bêtes et des gens, quelques notes de musique frappèrent mon oreille. Quelqu'un jouait du piano, pas bien loin derrière moi. Je tournai la tête, et ne vis rien ; une rangée de saules et de peupliers m'empêchait de rien apercevoir au-delà des limites du pré où j'étais étendu. Quant à l'air, dès la troisième note je l'avais reconnu : c'était la ritournelle de l'alto qui ouvre la chanson du roi de Thulé, de la *'Damnation de Faust'*.

une ouverture de 46 centimètres carrés ménagée dans la voûte de l'étage inférieur, ou rez-de-chaussée. C'est par cette ouverture qu'on descendait dans l'oubliette, dont la profondeur était de 9 mètres.

Cette oubliette était voûtée comme l'étage au-dessus.

L'ouverture était fermée par une forte dalle, et assujettie par une barre de fer passant dans des fers en œillet ou anneaux, dont on voit encore les restes encaissés dans l'encadrement. Cette dalle s'enlevait au moyen d'un anneau solidement fixé au milieu, dans lequel on passait un levier que deux hommes, un à chaque bout enlevaient et laissaient ainsi voir le trou noir béant. Nous avons encore vu et manœuvré plus d'une fois ce levier, dans notre jeune âge. Aujourd'hui la dalle a disparu et a été remplacée par un vilain chassis en bois, muni d'un vilain tour, qui déjà est gisant au fond de l'oubliette, où il est à souhaiter que le chassis aille bien vite le rejoindre et où il embarrassera moins.

Le premier étage n'est éclairé que par une fenêtre de 1 mètre 30 centimètres de hauteur prenant jour au sud-ouest. On arrive là par un escalier large de 60 centimètres pratiqué dans l'épaisseur du mur, comprenant 20 marches de 27 centimètres de hauteur. Cet escalier est éclairé, vers les deux tiers de sa hauteur, par une fenêtre qui prend jour à l'est, de 75 centimètres de haut, sur 15 centimètres de largeur. Il se continue dans les mêmes conditions et dimensions jusqu'au 3^{me} étage. Une fenêtre semblable à celle que nous venons de décrire éclaire cette étroite et raide montée.

Puisque nous n'avons pas encore dépassé

Et presque aussitôt une voix s'éleva :

Autrefois un roi de Thulé,
Qui jusqu'au tombeau fut fidèle,
Reçut, à la mort de sa belle,
Une coupe d'or ciselé.

En une seconde je fus debout.

Ah ! mon ami, quelle voix ! quel prodige ! quelle merveille ! Jamais, non jamais, — et tu sais si j'en ai entendu des chanteuses et des divas, — jamais je n'avais entendu chose pareille ! Une étendue invraisemblable, une puissance, une sûreté d'organe, dont je n'avais pas la moindre idée ! Et avec cela, un style, une flamme ! Ce n'était pas une voix, c'était une âme qui chantait.

Comme elle ne le quittait guère
Dans les festins les plus joyeux,
Toujours une larme légère
A sa vue humectait ses yeux.

Et moi qui me croyais musicien ! Moi qui me mélais d'apprendre aux gens ce que

le 2^e étage, nous devons nous y arrêter un peu plus longuement. Une porte étroite, de 60 centimètres nous y introduit depuis l'escalier. Vous êtes là dans une enceinte voutée, comme celle que nous venons de quitter. Elle n'est éclairée aussi que par une fenêtre d'un mètre trente centimètres de haut sur 15 cm. de large, et protégée à l'intérieur par un fort barreau vertical dont on voit encore les traces dans la pierre. Elle prenait jour au sud ouest peu différemment de celle du premier étage.

En face de cette fenêtre, on voit une cheminée haute d'un mètre 80 cm. et large d'un mètre 70 cm. sur un foyer de 35 cm. de haut au dessus du pavé.

Le manteau de cette cheminée qui a été brisé, reposait sur deux corbeaux faisant saillie de 70 cm. Il était de forme conique et se perdait au point où le canal de la cheminée s'engageait tout à fait dans l'épaisseur du mur, jusqu'au haut de l'un des créneaux, vers le nord.

Remontant de là notre escalier étroit nous arrivons au palier du troisième étage. Ici, nous sommes éclairés par une fenêtre de 65 cm. de haut et de 40 cm. de large. Puis nous entrons par une porte étroite, de 60 cm. dans l'intérieur de l'étage, éclairé par deux fenêtres d'un mètre 37 cm. de haut et 65 cm. de large.

Cet étage n'est pas vouté, mais il est recouvert d'un fort empoutrage en chêne. Un escalier de bois conduit au 4^e étage. Celui-ci est éclairé par trois grandes fenêtres de 1 mètre 45 cm. de haut sur 70 cm. de large, prenant jour du nord-ouest au sud-ouest, et dominant le côté le plus accessible de la position. Ces fenêtres étaient garnies à l'intérieur de forts volets à pivots dont les trous se voient encore parfaitement. Cet étage de même que le 3^e étaient couverts par un solide empoutrage en chêne.

On parvient enfin par un escalier de bois sur la plate-forme qui était jadis découverte. Les chenaux qui sortent en dehors des murailles pour l'écoulement des eaux pluviales en font foi. Ces chenaux pour la plupart encore bien conservées sont au nombre de neuf. Le pavé de la plate forme, souvent réparé repose sur un fort empoutrage en chêne. Le haut de la tour est bordé d'un parapet crénelé, composé de onze créneaux, dont les ouvertures s'élèvent à 70 cm. au-

c'était que l'expression, la méthode, le style ! Le style ! Imbécile ! Ecolier ! Ecoute un peu, et ose encore te croire musicien !

La voix commençait la seconde strophe :

Ce prince à la fin de sa vie
Lègue ses villes et son or,
Excepté la coupe chérie
Qu'à la main il conserve encor...

Oh ! ce *fa* du mot *conserve* ! Je l'attendais. Pas une cantatrice, pas une, n'avait pu jusqu'alors en faire quelque chose de propre. Mais pas une seule fois, d'ailleurs, la Marguerite de Berlioz n'avait été chantée proprement. Un rôle *ingrat*, dit la légende. Ah ! bien ! j'aurais voulu qu'elles fussent là, les pécories à qui j'ai eu tant de mal à les servir. Elles auraient appris ce que le génie sait faire d'un rôle *ingrat*, quand il s'y met.

La chanteuse continuait :

Il fait à sa table royale
Asseoir ses barons et ses pairs,
Au milieu de l'antique salle
D'un château que baignent les mers.

J'écoutais en frémissant. La voix, riche, au timbre tour à tour grave et léger, la voix était jeune, vibrante, savoureuse. C'était l'alliance rarissime du contralto avec le so-

dessus du pavé, étaient protégées par de forts volets intérieurs dont on voit encore de chaque côté les entailles de fermeture.

Après cela, il est presque inutile de répéter que le vilain bonnet pointu dont on l'a coiffé, et qui lui enlève son caractère primitif, est un ouvrage du moyen-âge attribuable soit aux comtes de Montbéliard, alors qu'ils possédaient l'Ajoie, soit aux princes-évêques.

Nous avions jadis fait partager à M. le Préfet Froté notre manière de voir et notre désir de voir disparaître cette toiture disgracieuse. Un rapport qu'il envoya au conseil d'Etat nous revint de Berne avec approbation et autorisation nécessaires avec allocation du crédit. Mais M. Froté étant tombé malade, moi-même ayant quitté Porrentruy, l'affaire en est restée là. Aujourd'hui que des réparations urgentes pour la conservation de cet important monument s'imposent, ne serait-ce pas le moment favorable pour reprendre ce projet.

Ceci s'adresse aux hommes qui, par leur position jouissent d'une influence suffisante à cette fin.

A part cette toiture la tour est du même jet depuis sa base à son sommet.

Quant à la disposition intérieure nous avions d'abord partagé la manière de voir de M. Quicherz qui pensait que les voûtes du rez-de-chaussée, du premier et du second étage étaient d'une construction postérieure à celle de la tour. Mais à la suite d'un long et minutieux examen, nous avons acquis la certitude absolue que ces voûtes remontent à l'origine même de l'édifice. Ce qui avait le plus contribué à induire en erreur à ce sujet, c'était un crépissage qu'avait dû nécessiter quelque dégradation intérieure. Or, le mortier employé à cet effet différait essentiellement de celui qui avait servi pour la construction des murailles. On peut aisément se rendre compte de cette différence en grattant ce mortier. Pour se convaincre de ce que nous avançons ici, on n'a qu'à examiner la voûte du second étage ; on verra que celle-ci porte partout, malgré la crépissure appliquée par dessus, les taches noires de la fumée provenant de la cheminée que nous avons déjà décrite plus haut.

Une preuve plus concluante encore que la tour et ces voûtes sont de la même épo-

que. C'était surhumain, surnaturel, effrayant presque.

Le buveur se lève et s'avance
Auprès d'un vieux balcon doré.
Il boit, et soutient sa main lance
Dans les flots le vase sacré...

J'avais le vertige. Je vis, oui, je vis distinctement passer en tournoyant la coupe d'or. Cet air que je connaissais si bien, que j'avais fait répéter et chanter des centaines de fois, cet air se révélait seulement à moi. Je ne l'avais jamais entendu.

Mais l'accent devenait poignant ; un voile funèbre s'abaissait ; tout s'endeuillait de crêpe :

Le vase tombe, l'eau bouillonne,
Puis se calme aussitôt après...
Le vieillard pâlit et frissonne...
Il ne boira plus désormais !

Et la voix s'éteignit dans un sanglot, dans une véritable angoisse. J'étais moi-même inondé de larmes. J'étais fou.

— Qui est-elle ? criai-je. Où est-elle ? Je veux la voir ! Je veux l'emmener ! Malibran, Patti, Viardot, qu'êtes-vous à côté d'une étoile pareille !

(A suivre.)

que : c'est la disposition de la taille des pierres qui revêtent les murs à l'intérieur dont les deux rangs supérieurs, aux deux étages, forment une saillie de deux à trois pouces sur celles des rangs inférieurs, et affectent déjà la forme conique de la voûte.

Quant à la destination primitive du bas de la tour, soit le rez-de-chaussée, c'était ici qu'on resserrait les vivres et les munitions nécessaires à la garnison. Or il est bien certain que ce ne pouvait être par le trou exigü de l'oubliette actuelle que pouvait se faire le service de ce magasin. Nous croyons donc qu'une ouverture assez large devait exister sur l'un des côtés de la voûte, et par laquelle, soit au moyen d'un escalier en bois, soit par une échelle, on descendait jusqu'au fond de la tour et que ce ne fut que dans le cours du moyen-âge que cette ouverture fut remplacée par celle de l'oubliette, alors que la garnison pouvait en sûreté s'approvisionner dans le Château même.

Un autre fait qui corrobore notre opinion sur l'origine des voûtes du premier et du second étages, c'est l'existence de l'escalier pratiqué dans l'épaisseur de la muraille jusqu'au 3^e étage. D'ici les voûtes sont remplacées, ainsi que nous l'avons déjà dit, par des planchers, ce qui répondait à l'usage des Romains de pouvoir relever une partie des planchers pour écraser l'ennemi, au cas où il aurait pénétré dans l'intérieur de la tour. Les murs à partir du second étage sont, contrairement à ceux qui supportent les voûtes, parfaitement à plomb.

En admettant son origine romaine, on a pu se demander comment la Tour Réfousse avait pu résister aux invasions successives des Barbares. D'abord il aurait fallu aux hordes envahissantes des machines puissantes, des moyens de destruction qu'elles ne pouvaient posséder ; puis leur passage était toujours trop rapide pour qu'elles pussent y consacrer le temps nécessaire. Toujours avides de nouvelles proies, elles s'empressaient d'accourir vers les lieux qui pouvaient mieux les leur offrir : les villes, les bourgades, les riches villas gallo-romaines étaient seules capables d'assouvir leur soif de pillage et de dévastation.

Pour en finir avec la Réfousse (Tour de Refuge,) nous ajouterons qu'elle repose sur le roc même formant la crête d'un mamelon arrondi qui s'élève à 25 pieds au-dessus du niveau de la cour triangulaire, autour de laquelle sont rangés les divers édifices dont nous venons de nous entretenir.

(A suivre.)

Le tambour du désert

II

En quelques minutes, le Spahi, l'assassin et moi, nous étions au milieu des dunes de sable et Sidi-Massarli disparaissait à nos yeux.

La désolation était complète. Tout autour se déroulaient les dunes. Ici et là on pouvait voir la blancheur lugubre du salpêtre, et au loin des broussailles se courbaient dans le vent froid. Je pensais à Londres, seulement à quelques jours de distance, et je me réjouissais de ma situation, que la présence de mes compagnons rendait plus intense ; le somptueux Spahi, avec son manteau pourpre, ses bottes rouges et ses armes, et le loquet des prisonniers dans son burnous rapiécé l'ex-boucher, ayant l'air, malgré la corde, d'un empereur régnant. Ils étaient tous les deux des silhouettes appro-